



Mairie de Serres
Hautes-Alpes

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL n° 2023-022

Séance du 28 Février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit février, à vingt heures trente minutes, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, M. ROUIT Daniel

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	15
Présents	12
Absents	3
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour	13
Contre	0
Absentions	0

Date de convocation

23/02/2023

Date d'affichage

23/02/2023

Étaient présents :

Mme ARLAUD Véronique, Mme DENUT Jacqueline, Mme DERYCKE Mireille, M. DOS SANTOS Miguel, M. GAUTIER Adrien, M. LEBRUN Sébastien, Mme MAYER Arlette, M. PEUZIN Louis, Mme RICHIER Delphine, Mme VERA Martine, M. WOSINSKI André Michel

Procurations :

M. POURCHI Raymond a donné pouvoir à Mme ARLAUD Véronique
Mme ROBERT Laetitia a donné pouvoir à M. LEBRUN Sébastien

Absents excusés :

M. PINERO Pierre

A été nommé comme secrétaire de séance : M. GAUTIER Adrien

BUDGET ANNEXE EAU & ASSAINISSEMENT VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

En application de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Delphine RICHIER, Adjointe en charge des finances, est désignée présidente de séance.

Mme Delphine RICHIER présente le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M. le Maire.

Les opérations de l'exercice 2022, pour le budget annexe Eau et Assainissement fait ressortir les résultats suivants :

	Dépenses	Recettes	Résultats
Report 2021			
Fonctionnement		19 899.68 €	+ 19 899.68 €
Investissement		149 284.69 €	+ 149 284.69 €
Opérations 2022			
Fonctionnement	301 594.90 €	250 888.71 €	- 50 706.19 €
Investissement	74 361.46 €	101 646.85 €	+ 27 285.39 €
Résultat exercice			
Fonctionnement	301 594.90 €	270 788.39 €	- 30 806.51 €
Investissement	74 361.46 €	250 931.54 €	+ 176 570.08 €
Résultat global	375 956.36 €	521 719.93 €	+ 145 763.57 €

Le Maire se retire au moment du vote.

Le conseil municipal,

- Constate l'exactitude des valeurs avec celles du compte de gestion
- Approuve le compte administratif 2022

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour extrait conforme
Fait à Serres

L'Adjointe en charge des finances,



Delphine RICHIER



Le Secrétaire de séance,



Adrien GAUTIER